

Les revêtements anti-poussière pour sol

Comme son nom l'indique, un revêtement anti-poussière est demandé pour faciliter le nettoyage. Il est souvent réalisé dans les sous-sols d'immeubles neufs, à la fin des travaux. Ce revêtement est relativement simple, mais par les énormes différences de prix remarquées sur le marché, nous nous devons d'apporter quelques précisions. Les informations suivantes ont été collectées auprès de bureaux d'architectes, d'entreprises de peinture et de fabricants.

Les différentes classes de revêtements anti-poussière.

Ces revêtements sont en principe très pénétrants et non filmogènes et sont réalisés en une seule couche. Si c'est le cas, chacun comprendra que la durée du système sera relativement courte. Pour réaliser ce travail, les entrepreneurs ont plusieurs solutions :

- application d'une couche d'un fond pénétrant «Acryl hydrosol» dilué jusqu'à 100% avec de l'eau;

- application d'une couche d'imprégnation hydrophobe contenant des solvants ou en phase aqueuse (100% non filmogène);
- application d'une couche de fond Epoxy ou Acrylique, mono ou à deux composants, incolores, en phase aqueuse ou en milieu solvant, pour supports minéraux neufs ou usagés. Dilution également jusqu'à 100% avec le diluant approprié.

Un anti-poussière est une couche appliquée sur sol pour faciliter le nettoyage.

Il est facile de comprendre que l'entreprise qui utilise un Acryl hydrosol dilué à 100% avec de l'eau pourra faire un prix nettement inférieur à celui pratiqué par celle qui utilise une couche de fond Epoxy à 2 composants, même diluée à 100%. L'aptitude au nettoyage sera bien évidemment meilleure avec un Epoxy 2 composants qu'avec un Acryl hydrosol. Par contre l'Epoxy jaunira dans le temps.

Chape pas toujours très bien réalisée



Chape avec anti-poussière en Acryl hydrosol convient très bien comme couche de fond pour le marquage des places de parc.

Nous nous sommes approchés du Centre suisse pour la rationalisation de la construction (CRB) afin de contrôler ce que le Catalogue des articles normalisés (CAN) nous donnait comme informations. Malheureusement, les articles concernant les anti-poussière ne sont pas normalisés. Ils sont créés par les bureaux d'architecture et donc nos questions sont restées sans précisions.

Nous vous faisons donc passer le message collégial du «Techno GR» suivant :

- un anti-poussière est une couche appliquée sur sol pour faciliter le nettoyage;
- elle est incolore, très pénétrante et ne forme pas de film.

Tout autre revêtement aura donc une dénomination différente, comme par exemple :

- glacis incolore ou teinté;
- vernis incolore contenant des solvants ou en phase aqueuse;
- voire même revêtement pour sol.

Nous vous laissons donc le choix des systèmes à proposer et surtout, nous vous conseillons de vous renseigner afin de savoir exactement ce que la direction des travaux attend du revêtement selon l'article de soumission rédigé. Dans tous les cas une analyse du support est indispensable afin de proposer un système de bonne facture. >>>

►►► Nous vous rappelons entre autres les exigences essentielles pour l'application de revêtements sur sol :

- le temps de séchage de sols ciment neufs est d'au moins 4 semaines. L'humidité résiduelle ne doit pas dépasser 4% et pour les peintures en phase aqueuse 5%. Toute influence de l'humidité par l'arrière du support (terre, fissures, joints, etc.) doit être exclue;
- le produit de cure doit être enlevé selon les prescriptions du fabricant. Ce dernier est un produit que le maçon applique sur la chape fraîchement talochée afin qu'elle ne se dessèche pas trop vite. Anciennement, le maçon utilisait des plastiques fins et arrosait sa chape. Souvent les peintures et revêtements de

Il est donc important de respecter les consignes du fabricant.

sol ont une mauvaise adhérence sur ces produits de cure;

- la nouvelle chape doit être exempte de laitance ou de résidus de ciment. La résistance à la traction pour des peintures mono composant doit être d'au moins 1 N/mm². Pour les peintures à deux composants, cette mesure monte à 1.5 N/mm²;
- le nouveau sol doit être exempt de graisse, de cire, de résidus de caoutchouc (sous-couche de tapis), de poussière de saletés, etc.;
- ces surfaces doivent être absorbantes, sans zones de frittage ou de brillance. Une coloration sombre doit se faire uniformément sous l'effet de l'humidité du revêtement;

sont pas appropriées. Il est également important d'avoir des appareils avec dispositif d'aspiration de la poussière intégré sinon cette dernière, très fine, est pressée et remplit les pores du subjectile;

- ce n'est pas une règle précisée dans toutes les fiches techniques, mais il est recommandé de stocker la peinture au moins 24 heures dans le local à peindre, afin qu'elle prenne la température de l'endroit.

- pour les sols exposés à l'action de l'eau, la pente doit être suffisante (en principe 3%). Les joints et les raccords devront être exécutés dans les règles de l'art;

- une préparation mécanique des surfaces pour obtenir les valeurs requises pour la traction est absolument indispensable (élimination de la peau de ciment, des couches de frittage, des déchets de caoutchouc, des saletés, des vieilles peintures non portantes, etc.). Les procédés appropriés sont le grenailage, la rectification à la machine ou le fraisage avec des disques au diamant. Des meuleuses d'angles traditionnelles ne



Chape trop glacée (pas assez absorbante).

Après un bon fraisage, le nettoyage en brossant intensivement est le minimum. Le mieux serait de nettoyer à l'eau sous haute pression.

Les températures de mise en œuvre, l'humidité de l'air et la température du point de rosée doivent être respectées. L'humidité relative de l'air d'un local à peindre ne doit pas être supérieure à 75%. La température minimale de la formation du film doit également être respectée. Les remarques figurant sur les fiches techniques des fabricants doivent également être prises en considération.

Chaque sol exige une analyse particulière. Le rendu souhaité, l'utilisation et l'état actuel du support vont influencer les préparations et les produits à utiliser.

N'oubliez pas que la plupart des problèmes survenus sur des sols sont une mauvaise préparation, un produit mal adapté

ÉTUDE DE L'EMPA* SUR LES CAUSES DES LITIGES DE REVÊTEMENTS (228 CAS)

LES MANQUES DU PRODUIT 12 %

- matériel périmé
- charge incorrecte
- faute de solvant
- influence de la température sur le matériel

LES FAUTES D'APPLICATION 11 %

- erreur de composition des couches
- Mauvaises conditions climatiques
- épaisseur trop mince
- pores trop ouverts ou trop fermés
- produit mal mélangé
(brassage mécanique 400 tours minute)

LES MANQUES DU SUPPORT 77 %

- trop d'humidité
- support médiocre
- manque d'accrochage
- trop grande porosité

* EMPA : Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche

ou une mauvaise application. Il est donc important de respecter les consignes du fabricant.

Techno GR
Thierry Viénet

